

2000

2010

regard(s) sur la démocratie



Elie Barnavi
Jérôme Jamin
Anne Demelenne
Edouard Delruelle
Régis Dohogne
Marc Jacquemain
Jean-Paul Marthoz
Hervé Broquet


2000

2010

regard(s) sur la démocratie

CREP - centre de recherche et d'étude politique
2010

www.crep.be – crep@crep.be



2000-2010. 10 ans pour la première décennie du XXI^e siècle. 10 ans déjà chargés d'histoire, et d'évènements ayant pesé sur le devenir des hommes. 10 ans également durant lesquels la démocratie et ses enjeux auront évolué. 10 ans enfin qui seront déterminants dans la manière dont nous penserons la démocratie pour les générations à venir. Pour mieux décoder ces enjeux, nous avons réunis plusieurs personnalités de la société civile belge, afin de solliciter leurs points de vue sur ces enjeux fondamentaux. Nous leur avons posé trois questions: tout d'abord, leur regard sur la première décennie du XXI^e siècle, par rapport aux enjeux de la démocratie. Ensuite, leurs réflexions quant à la situation actuelle de la démocratie, et des risques concernant un « hiver de la démocratie » menaçant nos sociétés. Enfin, leur vision sur le futur de la démocratie, et sur les enjeux déterminants pour les 10 années à venir.

De plus, dans nos sociétés de l'image et des médias, nous avons voulu donner une dimension supplémentaire à la réflexion, en sollicitant de chaque témoin la photographie qui, pour eux, illustre le mieux leurs réflexions.

Ce sont ces regard(s) qui motivent le présent document, permettant à chacun de mieux appréhender notre société et son devenir démocratique.

Jonathan Piron
CReP



Historien, Elie Barnavi est directeur scientifique du Musée de l'Europe à Bruxelles



L'image

Au risque de paraître banal, le 11 septembre 2001. En effet, c'est cette attaque terroriste, la plus importante de l'histoire, qui a propulsé les États-Unis, et le monde avec eux, dans le XXI^e siècle. Pas sous les meilleurs auspices, hélas !



Quelle démocratie de 2000 à 2010?

Cela dépend ce qu'on entend par démocratie. Si la démocratie est le vote, alors oui, on a beaucoup voté à travers le monde, y compris sous les régimes les plus despotiques, comme en Iran, où les plus anarchiques, comme en Irak, au Congo ou en Afghanistan.

Mais si on veut bien admettre que la démocratie ne se réduit pas au vote, qui n'en est que la sanction ultime, alors il faut bien admettre que ce régime, fragile et vulnérable par nature, est loin d'être la règle du gouvernement des hommes. Dans les pays émergents, l'alliance mortifère de la misère, de systèmes d'éducation déficients et de la montée des intégrismes religieux augure mal du triomphe de la démocratie libérale. Un exemple : au Pakistan, plus de vingt mille madrassas (écoles coraniques) fabriquent tous les ans des promotions de milliers de jeunes analphabètes dont le seul savoir est le Coran et un catéchisme exclusivement fondé sur la haine de l'Occident, d'Israël et de l'Inde.

Cependant, même dans les pays du premier monde, dont les institutions fonctionnent convenablement, le creusement des inégalités, la dissolution du lien civique et la présence massive de minorités mal intégrées portent atteinte, sinon à la lettre des institutions, du moins à leur esprit. Voyez, par exemple, la votation suisse sur les minarets.



2010: un « hiver de la démocratie »?

« Hiver de la démocratie » est trop fort. Mais démocratie sur la défensive, au socle civique affaibli, certainement. Quatre facteurs me paraissent essentiels : le dépérissement du rôle des cadres intégrateurs classiques, notamment l'école, où se fabrique l'esprit des citoyens. La France est, de ce point de vue, exemplaire. L'égoïsme obscène des élites économiques, qui brise les solidarités essentielles à une société intégrée. Le vertige de la mondialisation, qui pousse les gens à se recroqueviller sur leur communauté de sang, de religion ou de territoire et constitue l'un des ressorts du nationalisme régionaliste. Et la peur du terrorisme, qui, par exemple, a fait oublier à une grande démocratie comme les États-Unis quelques-unes des règles élémentaires de l'État de droit (Guantanamo, le Patriot Act). Un cocktail dangereux.



Les enjeux déterminants 2010-2020

Toujours dans cette perspective de la démocratie et de la citoyenneté (ce qui revient au même, car on n'est citoyen qu'en démocratie) : pour l'Europe, poursuivre l'intégration du continent, lui donner des frontières et donc une « identité » et obtenir ainsi l'adhésion des citoyens à une entreprise dont ils ne perçoivent plus la finalité.

Pour les États-Unis, éteindre les foyers de tension générateurs d'angoisse et de violence : Irak, « Afpak », Proche-Orient. De ce point de vue, l'élection de Barak Obama à la présidence offre un espoir, et cela malgré d'inquiétants signes de faiblesse du Président.

Pour la « communauté internationale », enfin, trouver un ordre mondial qui se cherche depuis l'effondrement de l'ordre bipolaire consécutif à la disparition du glacieur soviétique. C'est à cette condition qu'elle pourra relever les quatre enjeux redoutables de la décennie : le réchauffement climatique, les crises économiques à répétition, la famine, en Afrique et ailleurs, le terrorisme international..




Jérôme Jamin, philosophe et politologue,
est chargé de cours à l'Université de Liège



L'image

Manifestation lors du Sommet du G8 à Gênes, le 21 juillet 2008.



On pense souvent se comprendre lorsqu'on parle d'avancées démocratiques ou au contraire de menaces sur ses principes fondamentaux alors que la notion même de démocratie ne fait l'objet d'aucun consensus. On croit se comprendre parce que la notion de démocratie - comme la notion de justice - porte en elle une connotation très positive renvoyant pêle-mêle au bonheur, à l'équité, à l'égalité, bref : "au bon, au bien et au juste". C'est-à-dire à ce sur quoi nous devrions tous être d'accord à moins de désirer le malheur des hommes et la souffrance sur terre.

Quand on parle de justice, on ne parle pas de tentative de "faire justice" mais de justice, un peu comme si la justice existait dans la société et qu'il fallait simplement lui donner un visage. On parle de justice comme s'il était possible d'occulter le caractère humain de la justice qui est précisément rendue par des hommes et des femmes, des gens forcément imparfaits! S'il est très facile de demander justice, il est très difficile d'obtenir justice! C'est normal, car la justice n'est pas la justice d'un Dieu hypothétique mais la justice des hommes et comme tout le reste, cela ne va pas de soi. La démocratie souffre du même problème, elle est avant tout une affaire d'hommes et de femmes.

La démocratie n'est que le reflet des individus et de leur capacité à s'organiser en société mais dans l'imaginaire collectif, elle ne peut qu'être une bonne chose. Celui qui parle au nom de la démocratie ne peut d'ailleurs être que quelqu'un de vertueux et d'honnête. On oppose la démocratie aux fascismes allemand et italien, aux dictatures et à toutes sortes de régimes obscurs où les gens sont opprimés et terrorisés face au pouvoir autoritaire. On oppose la démocratie à la souffrance, à la manipulation, au mensonge et à l'arbitraire, et au passage, la démocratie devient le référent ultime, la source du bonheur et du bien - comme la justice.

Si la démocratie est un idéal à atteindre dont on ne sait trop à quoi cela renvoie et au final ce que tout cela veut dire, on peut légitimement établir une liste de critères susceptibles de nous aider à formuler une définition efficace, c'est-à-dire une définition qui pourra être utilisée pour décrire le réel et signaler dans quelle mesure tel ou tel pays est (ou n'est pas) démocratique.

Le premier élément qui vient à l'esprit c'est le pouvoir et la répartition du pouvoir. "Est démocratique une organisation qui vise à répartir autant que possible le pouvoir au sein de la communauté (institution, ville, région, pays, etc.)". Et pour l'évaluation, on veillera à établir si le pouvoir circule à travers les gens au-delà des âges, des sexes et des classes sociales ou si on contraire quelques privilégiés semblent concentrer à eux seuls (dans leurs mains) l'essentiel de la force et de l'influence, et sur de longues périodes. Ce qui précède est également valable pour la répartition des richesses. On parlera alors de démocratie économique au sens ou est "économiquement démocratique" une organisation qui vise à répartir autant que possible les richesses au sein de la communauté

(institution, ville, région, pays, etc.). Et pour l'évaluation, on veillera aussi à établir si les biens, l'argent et la propriété circulent à travers les gens au-delà des âges, des sexes et des classes sociales ou si quelques privilégiés ont seuls la main sur le magot.

La démocratie, c'est également des droits inaliénables propres aux individus, inaliénables au sens où même sans papier, sans vêtement ou sans argent, l'individu garde des droits du seul fait de sa constitution humaine. Et ici aussi on a l'embaras du choix : droit à la liberté d'expression, à un jugement équitable, à la propriété, à la culture, à l'enseignement, à la dignité, à un travail, à la santé, etc. Pour définir ce que peut bien être la démocratie, on évoquera enfin des institutions et des acteurs - parlements, tribunaux, partis politiques, partenaires sociaux -, ou des principes : séparation des pouvoirs, pluralisme des partis, suffrage universel, élections libres, etc.

Tout ce qui précède mérite d'être retenu pour évaluer l'état du monde en 2010. Certains pays défendent le dynamisme de leur démocratie à l'appui du pluralisme de la presse et de la liberté de ton des journalistes, à partir du niveau de vie des classes moyennes, ou simplement en énumérant le nombre élevé de scrutins électoraux, quand d'autres évoquent surtout la justice sociale, la qualité de l'enseignement, l'égalité homme / femme ou l'accès aux soins de santé, ou plus simplement l'absence de discriminations et de racisme au sein de la société.

Il est difficile de distribuer les bons et les mauvais points autour du globe mais par honnêteté intellectuelle, évitons d'applaudir les élections libres dans un pays lointin dont la population vit sous le seuil de pauvreté et meurt à soixante ans, surtout lorsqu'on réprime en même temps l'autoritarisme d'un autre pays où les gens sont moins pauvres et plus instruits. Ce type de critique réduit la démocratie à l'existence de partis, au simple droit de vote et aux élections libres, alors qu'elle est heureusement beaucoup plus que cela.

■ Anne Demellenne est secrétaire générale de la FGTB



L'image

La crise financière de la fin 2008 a montré à quel point nous avons perdu le contrôle de nos vies.



2000 – 2010: quelle démocratie?

Selon moi, la première décennie du XXI^e siècle consacre le fossé qui s'est creusé entre le pouvoir de décision et le contrôle citoyen, c'est-à-dire l'évaporation de l'essence même de la démocratie.

Nous connaissons déjà un déficit démocratique au niveau des instances supranationales qui régissent l'économie. Personne ne contrôle vraiment le FMI, la Banque Mondiale, l'OMC. Autant d'organismes capables d'impulser des politiques de l'extérieur et de conditionner notre vie quotidienne en dehors des systèmes de représentation démocratique.

La crise financière de la fin 2008 a fait la démonstration que même ces instances peu ou pas représentatives peuvent être paralysées par un pouvoir plus occulte encore qui est le pouvoir de l'argent dans le cadre d'une économie mondialisée. Je ne veux pas dire par là que la crise financière soit le résultat d'un complot du monde de la finance, mais que l'absence de contrôle citoyen sur ce monde de la finance a donné un blanc seing à une logique du profit à tout prix qui se retourne contre les citoyens au lieu d'apporter la prospérité au plus grand nombre.

La catastrophe économique qui a suivi s'impose maintenant à tous y compris aux instances politiques démocratiques supposées tenir les rênes de l'économie. Elle déterminera pour des années les conditions de vie des citoyens du monde entier, et cela, contre leur volonté.



2010: un « hiver de la démocratie? »

Outre le fait, comme je l'ai dit plus haut, que les démocraties actuelles n'assurent plus la juste représentation des citoyens dans une économie mondialisée, je suis inquiète de certaines dérives tant sur le plan de la démocratie formelle que sur celui de la démocratie économique.

Pour ce qui est des systèmes de représentation politique, je suis inquiète de voir des chefs d'Etat corrompus au su de tous bénéficier d'une totale impunité. Impunité qu'ils organisent le cas échéant eux-mêmes.

En dehors de ces cas symboliques, la construction européenne, le fonctionnement de l'Europe ne sont pas les meilleurs exemples de démocratie. L'adoption de la « mini Constitution », tantôt sans véritable débat, tantôt contre la volonté des citoyens exprimée par referendum, est un exemple parlant.

La seule leçon tirée des déboires du Traité européen, est généralement que les citoyens ne comprennent ou ne mesurent pas les enjeux. Signe indéfectible d'une dérive technocratique ou d'un mépris à l'égard des citoyens qui ne manquent pas de rappeler la logique des systèmes électoraux censitaires du

XIXe.

L'Europe, incapable de mettre en place un système de représentation efficace, est incapable de mettre également en place un système décisionnel efficace et laisse toute latitude aux lobbies ou aux intérêts particuliers des Etats. Partant de là, l'Europe est également incapable d'intervenir efficacement sur la conduite de l'économie mondiale.

L'autre aspect qui m'inquiète en tant que syndicaliste est la remise en cause de certaines libertés fondamentales comme le droit de grève. Le recours systématique aux requêtes unilatérales pour casser les grèves en est la principale illustration. Mais listes noires et interdictions professionnelles chez nous sont les versions édulcorées des assassinats de syndicalistes qui se poursuivent de par le monde.

Enfin, bien que ce ne soit pas dans ma sphère de compétence, l'intrusion technologique dans notre vie quotidienne ne me semble pas de bonne augure. Caméras sur la voie publique, protection insuffisante des données informatiques personnelles et croisement de fichiers, frontière évanescence entre vie privée et vie publique, rappellent furieusement ce qui devait n'être qu'une fiction terrifiante : « 1984 ».



Les enjeux déterminants 2010-2020

Il va falloir, dans la décennie qui commence, trouver les moyens de reprendre le contrôle de nos destinées, réinventer l'Etat, c'est-à-dire un pouvoir régulateur au niveau mondial qui soit représentatif de la volonté des citoyens.

Cela ne pourra bien sûr pas être de la démocratie directe mais il faut recréer des systèmes de représentation ad hoc pour rendre la parole au citoyen et lui donner les moyens de déterminer les conditions de vie en société qui lui conviennent le mieux.

Cela passe chez nous par un approfondissement de la construction européenne et une démocratisation plus poussée de son système de représentation et de prise de décision.




Philosophe et Professeur à l'Université de Liège, Edouard Delruelle est co-directeur du Centre pour l'Égalité des Chances et la lutte contre le Racisme



L'image

Les Jeux Olympiques tenus à Pékin ont montré l'émergence d'une nouvelle puissance dont il faudra tenir compte à l'avenir: la Chine.



Une décennie n'est pas une unité « épocale » très signifiante. C'est au milieu des années 70 que s'amorce le cycle historique dans lequel nous nous trouvons. De 1945 à 1975, durant les « Trente Glorieuses », l'ordre marchand (le capitalisme) s'était maintenu dans un équilibre dynamique, grâce à une série de compromis historiques. Compromis, d'abord, avec le monde du travail (Etat social européen ou « Etat-Providence »). Compromis aussi avec les Etats postcoloniaux (qui à Bandung en 1955 réclament le « droit au développement »). Compromis enfin avec l'empire soviétique (« guerre froide »).

A partir de Mai 68, ces équilibres s'effondrent : contestation étudiante, défaite du Vietnam, Révolution iranienne, et surtout décision historique de Deng Xiaoping, en 1978, de faire entrer dans l'ordre marchand la seule civilisation qui s'en était jusque là tenue à l'écart : la Chine. L'URSS tentera vainement de suivre le mouvement, ce qui aboutira à la Chute du Mur de Berlin – événement hautement symbolique, mais assez secondaire sur le plan historique.

Face à ces défis, l'ordre marchand réagit : il rompt unilatéralement le compromis social-démocrate et relance, avec un cynisme absolu, la course au profit. C'est l'ère Thatcher-Reagan, qui correspond aussi à une mutation profonde du capitalisme : la source des profits se déplace de la fabrication industrielle vers l'immatériel (conception et vente des produits), ainsi que vers la spéculation financière. En 1984, la part des dividendes dans le budget des entreprises était de 4% ; aujourd'hui, elle se situe à 12%. Dans le but de retrouver ces taux de profit inégalés, l'ordre marchand va démanteler l'Etat social et délocaliser la production industrielle vers les zones périphériques. Et pour relancer artificiellement une consommation malmenée par la baisse des salaires, les banques prêtent à des Etats insolubles et à des ménages tout aussi insolubles les moyens de consommer toujours plus. Spirale absurde : on crée des *dettes qu'on ne pourra pas rembourser* pour produire des biens aussitôt transformés en *déchets qu'on ne pourra pas traiter*. Situation conflictuelle également, car le temps approche où l'accès au crédit, à l'énergie, à l'eau, aux terres arables ou à un air respirable passera nécessairement par la guerre et la violence.

L'ordre marchand a ainsi atteint le stade ultime de sa logique, déjà décrite par Marx dans le *Manifeste communiste*, qui est d'être une *société liquide* où il n'y a plus d'institutions stables, où tout est flux – flux financiers, flux d'informations, flux migratoires qui circulent dans un espace global polarisé entre centres, périphéries et zones surnuméraires. Le centre capte les flux les plus rentables ; les flux moins rentables se dirigent vers la périphérie ; quant aux flux indésirables (les déchets, tant matériels qu'humains), ils sont rejetés vers des zones surnuméraires ou « poubelles ». Mais il serait caricatural de désigner l'Occident comme le centre, les Etats émergents (Chine, Inde, Brésil, etc.) comme périphériques, et les Etats faillis (Sierra Leone, Somalie, Moldavie, Haïti, etc.) comme surnuméraires. Car la réalité est plus complexe, donc plus explosive : Shanghai, Bombay ou Buenos Aires sont des mégapoles « centrales » qui

captent des flux hautement rentables ; inversement les banlieues de Paris, Londres ou New York sont déjà reléguées en position périphérique, et parfois il suffit de faire trois stations de métro pour se retrouver dans une zone surnuméraire (ghettos urbains, zones de « non-droit »).

Le paradoxe de la mondialisation, c'est donc qu'en produisant toujours plus de biens, de déchets, d'immondices, le monde de la mondialisation est en passe de devenir littéralement immonde, un non-monde, selon une expression d'H.Arendt (*worldlessness* : « désolation »), qui n'est pas tant la misère et le dénuement, que l'absence de monde commun (social, économique, culturel) et d'espace public de citoyenneté.

Rétrospectivement, c'est toute l'histoire du 20ème siècle qui apparaît, non comme une période de tension dynamique entre une élite possédante qui cherche à se maintenir et des forces sociales qui cherchent à se libérer, mais comme une phase de déclin de l'ordre marchand : après un Age d'Or qui n'aura duré qu'un long siècle (le 19, disons entre 1789 et 1914), l'ordre marchand occidental n'est-il pas en train de mourir dans des convulsions qui, l'une après l'autre, atteignent à chaque fois un peu plus le centre, le cœur du système ? N'est-ce pas la signification politique du 11-Septembre ?

On voudrait proposer une lecture moins tragique, plus « dialectique », de notre société. On voudrait pouvoir identifier les forces sociales capables de contester l'ordre marchand et de l'entraîner dans une dynamique émancipatrice. Hélas, les forces populaires contestatrices se manifestent sur un mode essentiellement réactif, identitaire ou communautaire, dirigé contre « l'Autre » : « haine de l'Occident » chez les peuples subalternes tentés par la réaction fondamentaliste et/ou nationaliste ; peur de l'islam, et des immigrés en général, dans une Europe qui se fantasme de plus en plus comme une forteresse assiégée.

Dans ces conditions, la question de la « réinvention » de l'Etat social européen est cruciale. La ligne de résistance minimale sur laquelle les dirigeants socio-démocrates depuis 20 ans est nettement insuffisante : préservation des institutions de la sécurité individuelle et collective (éducation, soins de santé, pensions, etc.) ; distribution plus équitable des revenus et des patrimoines ; promotion de l'égalité des chances et de la diversité culturelle. Pour rencontrer les défis du monde de demain, il est nécessaire et urgent d'aller beaucoup plus loin et de s'interroger sur la délimitation de biens communs (culturels mais aussi naturels), sur la propriété sociale, sur les espaces collectifs d'action et de pouvoir, c'est-à-dire sur tout ce qui doit rester hors du champ de l'appropriation et de la consommation privée. La question des *limites* de la sphère marchande, et donc indirectement celle de la *sortie* de l'ordre marchand, doivent rester l'horizon de toute politique progressiste. A défaut de pouvoir « faire la révolution », il faut que les progressistes renouent avec ce qui est le plus estimable et le plus nécessaire chez Marx : une pensée critique de l'exploitation, de la domination et de l'aliénation. Aucun snobisme postmoderne ne doit nous faire renoncer à une telle exigence critique.




Régis Dohogne est secrétaire-général honoraire de la CSC Enseignement



L'image

La présidence de George W. Bush, qui aura malmené le droit et les institutions internationales.



Sortant un jour d'un débat un peu vif avec Gérard Deprez, il s'adressa à moi en ces termes : « Connais-tu Régis la différence entre la dictature et la démocratie ?... Et bien, la dictature c'est l'humiliation permanente du peuple par ses dirigeants tandis que la démocratie est l'humiliation permanente des dirigeants par le peuple. En cela, poursuivit-il, tu es un bon démocrate... » Cette boutade - mais en était-ce une ?- est révélatrice de la manière dont ceux qui, forts du suffrage universel, disposent d'une parcelle de représentativité populaire entendent parfois en disposer. Elle pose en tous cas le problème de base de la permanence de la légitimité démocratique face à toutes les formes de pressions qui s'exercent sur elle. C'est la nuance que d'aucuns voulaient porter jusqu'à la caricature lorsqu'ils opposaient « la loi de la rue » à la « rue de la loi ». Définir l'évolution de la démocratie au cours des dernières années implique me semble-t-il que nous en mesurons les contours, qu'il s'agisse :

- de ses sphères d'application géographique
- de ses domaines d'introduction ou d'exclusion
- de ses vecteurs et modalités d'exercice

1. De la commune à la mondialisation de la démocratie :

Les premières modalités de l'exercice de la démocratie au sens occidental du terme présentaient des caractéristiques de proximité et de sélectivité de son exercice. Si l'on excepte des tentatives parcellaires dans l'antiquité les premières tentatives occidentales sont moyenâgeuses. Elles se limitaient en général à une zone géographique restreinte, à des domaines parcellaires et à des publics réservés de lettrés, de possédants ou de métiers.

La centralisation progressive des états devait entraîner la circulation des idées et l'ébauche de la démocratie au sens ou l'Occident l'entend.

La mondialisation née de la libre circulation des idées comme des capitaux a, tout à la fois, créé de nouvelles prises de consciences, de nouvelles oppressions et de nouvelles dérives. C'est Michel Rocard qui disait que la différence entre la civilisation et la barbarie c'était l'impôt, car il créait des solidarités. J'ajouterai en ce qui me concerne que c'est également la loi, car elle organise cette solidarité.

Toute organisation humaine est fondée sur un certain nombre d'éléments de principes. Elle requiert d'abord une hiérarchie des normes, ensuite des instruments pour mesurer si la norme est respectée et enfin la garantie d'une éventuelle répression si la norme est violée.

Se pose immédiatement la question de savoir comment naissent les normes communes, comment l'on mesure le niveau de leur respect et comment la dérive est réprimée. Dans la plupart des états occidentaux modernes la norme paraît être la règle choisie par un groupe majoritaire et les outils semblent être mis en place pour en assurer l'exécution correcte. Le processus est évidemment imparfait dans sa mise en œuvre et par de notables champs d'exceptions ou de dérives - nous y reviendrons- mais il est manifeste que c'est au plan planétaire

que le non-droit démocratique est le plus éclatant.

Sans même être exagérément pessimiste, force nous est de constater qu'au plan mondial la norme n'est pas universellement reconnue, elle n'est que faiblement évaluée et les transgressions sont trop souvent impunies. L'humanité manque manifestement de valeurs communes, la déclaration universelle des droits de l'homme reste trop souvent méconnue et est loin en tous cas de constituer le socle d'une constitution mondiale. Les états qui prétendent s'inspirer dans leurs gargarismes de prétoire de ce texte sont les premiers à se prémunir de ses conséquences.

Ainsi, lorsque l'on on crée un tribunal des droits de l'homme, les Etats-Unis commencent-ils par considérer que la reconnaissance de cette institution ne pouvait être ratifiée dans leur chef que dans la mesure où les jugements qu'elle pourrait porter ne concerneraient pas leurs troupes en situation d'occupation.

Voilà l'exemple type, me semble-t-il, d'un modèle que nous retrouvons par ailleurs à certains niveaux de pouvoir où l'on est prêt à accepter un certain nombre de règles pour autant que l'on puisse sélectionner les situations précises où elles sont d'application. Ce modèle schizophrénique nous le retrouverons dans bien d'autres manifestations de l'exercice du pouvoir.

On se souvient de la polémique qu'a créée l'initiative de Louis Michel, à l'époque ministre des affaires étrangères, à l'origine de la loi de compétence universelle qui permettait de juger des chefs d'états étrangers pour des crimes commis dans leur pays. La Belgique a dû faire marche arrière. C'est un bon exemple de ce caractère un peu singulier des mentalités ou la violation de valeurs internationales ou qui tendent à l'être ne peut être sanctionnée.

Le vide du droit international est donc manifeste et ce ne sont les timides initiatives d'organismes internationaux qui pourront le combler tant que des états puissants refusent d'en ratifier l'arbitrage.

Parallèlement à la construction d'un ordre mondial il y a donc lieu de préserver et améliorer nos ordres démocratiques internes tout imparfaits qu'ils soient.

2. De la démocratie du silex à celle du net.

S'exprimer et modeler son destin implique un droit objectif à choisir un courant de pensée et d'action mais d'abord une information sur les enjeux que sous-tendent nos choix. On ne s'exprime pas de la même manière avant l'invention de l'écriture comme on le fera après Gutenberg. Le paradoxe de cette dernière décennie tient moins au manque d'informations qu'à l'excès de celles-ci.

Les deux extrêmes de la communication de ce début de siècle sont d'une part la propriété centralisée de la communication qui permet de « dire » ce qu'est la vérité (C'est le modèle Sarko-Berlusconien) et d'autre part la parcellisation de l'information via internet qui constitue cet autre scandale d'une série d'affirmations sans filtres où il est impossible de distinguer le vrai du faux. L'oscillation de notre société se situe donc entre la pensée unique d'imprégnation et le doute permanent sans mode de résolution.

Ce paradoxe rappelle s'il le fallait que les pires obstacles à la liberté sont l'absence de cette liberté ou son excès. Si l'on allie à ce problème de tri la complexité des enjeux nous ne pouvons que nous interroger sur les modalités les plus appropriées pour promouvoir une véritable dynamique démocratique. Plus que jamais notre modèle social voit s'affronter le modèle référendaire et le modèle représentatif. Tout sympathique qu'il soit, le modèle référendaire montre ses limites lorsque les décisions qu'il engendre vont à contresens des valeurs au nom desquelles il s'exprime. Le récent référendum en Suisse sur les « minarets »

en est un bel exemple mais qu'en serait-il par ailleurs de la suppression de la peine de mort si seule l'initiative populaire avait du en décider.

La faiblesse du modèle représentatif quant à elle tient plus dans la liaison entre sa valeur intrinsèque et celle de ceux qui la représentent. L'obligation de compromis à défaut de majorité absolue est à la fois source d'équilibre et de frustrations. Le type de scrutin n'est pas neutre. Entre le scrutin uninominal à deux tours et la circonscription nationale unique il y a des modes radicalement différents d'expression de la volonté du peuple contraint d'aller au nœud du choix dans un cas, libre d'exprimer ses particularismes dans l'autre. Le débat sur l'adoption de la Constitution européenne est exemplaire à cet égard également.

Peut-on considérer que le seul mode de ratification devait être référendaire quant un seul rejet entraînait l'échec du projet. Les quelques millions d'électeurs irlandais pouvaient-ils à eux seuls empêcher un projet collectif ? La coalition des antagonismes peut également pour des motifs diamétralement opposés entraîner un rejet référendaire comme ce fut le cas en France.

Plus fondamentalement au-delà des techniques d'expression du suffrage la méthode de formation et d'information des citoyens doit être affinée. Il n'y a pas de démocratie sans goût de la chose publique, sans écoute de l'autre, sans acceptation de la différence, sans respect des minorités mais là Gambetta n'avait-il pas tout dit quand il affirmait : « Ce qui constitue la vraie démocratie, ce n'est pas de reconnaître des égaux, messieurs, c'est d'en faire »

3. Les champs d'exclusion : de la théocratie à la cooptation gérontocratique via la ploutocratie mondiale:

Les tenants de la représentation du « Pays réel » ont tendance à opposer au suffrage universel une représentation via des lieux d'association volontaire de citoyens présumée être plus représentative du peuple en raison de sa proximité de celui-ci. D'autre soutiennent que l'économie crée de meilleures lois du marché par l'absence de contraintes donc de lois.

L'existence d'associations d'initiative propre est incontestablement de nature à vivifier la démocratie, encore faut-il qu'elle la connaisse et la pratique.

Rien n'est plus disparate que la libre association dans ses objets comme dans ses modes d'organisation.

Retrouver dans un même bloc des initiatives économiques d'entrepreneurs, des expressions de générosité concertée ou des modes de propagation théocratiques rend l'approche du rôle associatif très complexe.

L'expression la plus exemplaire de cette contradiction tient manifestement dans l'existence de mouvements associatifs religieux. Les modes de décision du modèle de l'église catholique paraissent à cet égard exemplaires. Fort d'un message reçu il y a deux millénaires, quelques notables héritiers d'une tradition peu évoluée prétendent continuer à parler au nom de Dieu et partant n'être jamais contestés. Il est paradoxal de constater qu'il est d'autant plus facile de s'exprimer au nom d'une personnalité céleste qu'elle ne publie jamais de communiqués de presse pour démentir ce que l'on affirme en son nom.

Le modèle de l'entreprise économique est à peine moins caricatural. Sous le prétexte de « propriété » d'aucuns se croient autorisés à disposer seuls du sort d'êtres humains n'ayant à fournir que leur force de travail. Au nom de quoi la possession confère-t-elle un droit supérieur à celui que confère l'être ? Pourtant ce sont ces forces qui le plus rapidement ont exploité le vide juridique né des

espaces de la mondialisation. Contrairement au monde catholique ces structures ont créé leurs paradis terrestres dont ils ont fait des paradis fiscaux. Le secteur associatif enfin au-delà de sa générosité de départ a trop souvent versé par son mode de reproduction cooptée de nature gérontocratique dans un modèle d'opacité et de déni de démocratie interne. A l'instar de ce qui se pratique en matière économique, la propriété d'une idée ne justifie pas l'absence d'ouverture.

Un exemple de cette dérive me paraît résider dans le mode de fonctionnement de certains pouvoirs organisateurs du réseau « libre » qui, au nom d'une légitimité douteuse privent de véritable liberté intellectuelle des enseignants pourtant chargés d'initier à des valeurs dont ils sont dépossédés à savoir l'autonomie et la liberté.

4. Quelques brèves conclusions :

L'évolution de la démocratie ne se concevra donc que moyennant des prérequis essentiels :


- Tout lieu de pouvoir doit être soumis à un contrôle et une expression démocratique, de l'association locale à une organisation planétaire.
- L'exercice de la démocratie implique une réflexion sur les valeurs, l'organisation de celles-ci et la garantie de leur mise en œuvre.
- On est dépositaire d'un bien, on est porteur d'une idée.
- La démocratie se vit par la paix des forces et la douceur des mots

Marc Jacquemain est professeur de sociologie à l'Université de Liège



L'image

Les attentats de Madrid, en 2004, qui auront vu les citoyens reprendre en main l'exercice de leur démocratie.



On ne peut évaluer l'état de la démocratie sans se poser la redoutable question de la définition : qu'est-ce que la démocratie en fin de compte ? Il est courant, dans nos sociétés, de l'assimiler à une double exigence, que l'on pourrait schématiser ainsi : la présence simultanée d'élections libres et du respect des droits de l'homme.

Cette définition « courante » fait peu de place à la citoyenneté. C'est que la citoyenneté, comme forme de rapport à la cité, et non pas simplement comme statut, présente, malgré qu'elle soit exaltée dans tous les discours publics, une difficulté rédhibitoire par rapport à l'esprit du temps : elle s'exerce essentiellement à travers l'engagement *collectif*. Il ne s'agit plus, là, de simplement s'occuper de ses propres affaires (la « liberté des modernes », comme la définissait Benjamin Constant) mais de participer, ensemble, à la gestion des affaires communes (la « liberté des anciens »). Or, si la revendication face au pouvoir se porte bien, l'organisation de la revendication *commune* est beaucoup moins à la mode et est plutôt en déclin.

Là se trouve, à mon sens, le « point aveugle » du débat sur la démocratie : la perception de la société comme une addition d'individus plutôt que comme une *articulation* de projets individuels dans un cadre construit en commun. Dans ce contexte, la meilleure définition de la citoyenneté démocratique reste à mon sens celle de Benjamin Barber, qui prend à contre-pied cette illusion additive : la souveraineté des Etats, nous dit-il n'est rien d'autre que « (...) la souveraineté des citoyens à même de faire des choix collectifs conscients régulant les conséquences involontaires de leur comportement comme individus privés et comme consommateurs¹ ».

A titre d'exemple, on peut opposer la liberté (individuelle) du consommateur de choisir entre une multitude de produits au sein de l'hypermarché local et la liberté (collective) des citoyens de décider s'ils veulent vivre dans une société où les petits commerces auraient leur place. Mais le consommateur qui, le samedi après-midi se livre au rituel des « courses hebdomadaires » est aussi le citoyen qui, le dimanche matin, constate que son quartier résidentiel est désert. C'est la même personne qui bénéficie de la multitude de choix qu'on offre son hypermarché habituel et qui ne cesse de regretter l'ambiance « conviviale » de son lieu de vie telle qu'il la connaissait il y a trente ans. La liberté de vivre dans des quartiers agréables plutôt que dans des blocs résidentiels déserts est une liberté qui ne nous est pas accessible individuellement (elle ne peut résulter que de la décision collective des citoyens) mais c'est une liberté dont nous ressentons personnellement et individuellement la perte².

¹ Barber Benjamin, *Djihad VS Mc World*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.

² Ce passages est extrait de mon petit livre *La Raison névrotique*, Bruxelles, Labor, 2002.

La démocratie est donc naturellement plus fragile dans le cadre d'une idéologie qui exalte sans cesse la compétition entre individus, qui met au sommet de ses valeurs la performance et l'opportunisme et qui considère les engagements et les fidélités comme des obstacles au « progrès ». Mais il y a plus : le sens du collectif, fragilisé dans sa dimension progressive (construire un projet commun) revient comme un boomerang dans sa dimension régressive (exaltation d'un « peuple » unitaire et idéalisé) et nous encourage à trouver des boucs émissaires, à éjecter du corps social ceux qui nous paraissent suffisamment différents de nous pour qu'on puisse leur faire porter tous les maux dont nous ne savons plus clairement localiser l'origine. Ainsi, la peur de l'Islam dans notre société n'est que la projection de cette vision unitaire fantasmée du « nous » (*notre* culture, *notre* mode de vie) mécanisme rassurant, dans un premier temps mais combien dangereux à terme ! Les phrases que l'on entend aujourd'hui sur l'Islam commencent à ressembler beaucoup à celles que l'on entendait sur les Juifs dans les années trente.

Mais rien n'est jamais écrit et la démocratie trouve aussi des voies nouvelles qui montrent qu'elle est dotée d'une réelle vitalité. Ainsi, s'il ne fallait retenir qu'un seul exemple, on pourrait penser aux dizaines de milliers de GSM qui, en mars 2004, après les attentats de Madrid, ont brisé la censure du pouvoir et ont défaits le Premier Ministre Aznar, dans ce qui ressemblait fort à une tentative de coup d'Etat. Et ce sont les citoyens qui l'ont fait, sans l'appui, ni des médias, ni des partis politiques.

A nous de choisir nos symboles, parce que c'est nous qui faisons l'histoire. Pour ma part, je retiendrai celui du 14 mars 2004 parce qu'il fait la démonstration que nous sommes a priori capables, lorsque la démocratie est vraiment en danger, de dépasser notre simple rôle de consommateurs et de redevenir, fût-ce pour un moment, d'authentiques citoyens.



Jean-Paul Marthoz est directeur éditorial de la revue *Enjeux internationaux* et chroniqueur au quotidien *Le Soir*



L'image

Le 11 septembre 2001 qui auront été le révélateur de la fragilité et de la vulnérabilité de nos démocraties.



2000 – 2010: quelle démocratie?

Les attentats du 11 septembre ont démontré l'extrême vulnérabilité des démocraties.

Contrairement aux tenants de l'approche sécuritaire, cette vulnérabilité n'était pas seulement stratégique ou militaire, mais aussi éthique et politique. En effet, si le 11 septembre a révélé l'état d'impréparation des Etats-Unis et les dysfonctionnements de leurs services de sécurité, il a surtout provoqué une riposte qui a ébranlé la démocratie.

L'administration Bush avait le choix : elle pouvait réagir avec la philosophie et les instruments de la démocratie – l'état de droit, la force de la loi, la raison -, qui étaient les véritables objectifs des terroristes d'al-Qaïda. Elle a opté au contraire pour des approches et des méthodes qui ont entaché la prétention des pays occidentaux à se réclamer de valeurs universelles.

L'approbation de la torture, la remise en cause de principes constitutionnels fondamentaux, la création de « terrains vagues du droit » comme la prison de Guantanamo, ont permis aux ennemis de la démocratie de clamer victoire en dénonçant l'hypocrisie des Occidentaux.

L'invasion de l'Irak a par ailleurs exprimé une brutalisation et une militarisation de la pensée qui ne riment jamais avec la démocratie. Elle a compromis, par son arrogance et par son rejet des normes internationales, le capital éthique de l'Occident.

Paradoxalement et comme pour s'excuser de ces dérives et de ces bévues, certains penseurs et dirigeants occidentaux ont accepté à leur tour de remettre en cause des valeurs que l'on croyait essentielles. Au nom d'un « dialogue des civilisations » censé rétablir les ponts avec le monde arabo-musulman, la décennie a été marquée par des « appels au calme » qui constituent, dans les faits, une légitimation du relativisme et de l'anti-universalisme, deux notions que l'on croyait définitivement discréditées. Aujourd'hui, il faudrait donc que nous sacrifions sur l'autel du vivre ensemble les « formes outrageantes » de la liberté d'expression, le droit au blasphème, l'égalité entre les hommes et les femmes ou la reconnaissance de l'homosexualité.

D'une certaine manière, le 11 septembre a consacré la victoire du sabre et du goupillon sur le droit et la raison.



En 2010, un hiver de la démocratie ?

La philosophie des droits de l'Homme est clairement sur la défensive. Le libéralisme politique, dont on avait retrouvé l'immense vertu lors des combats antitotalitaires des années 70 et 80, paie aujourd'hui et très lourdement la déraison de l'ultralibéralisme économique.

Le bilan est sombre. Des puissances autoritaires ou semi-autoritaires (Chine, Russie, Venezuela) ont profité des égarements éthiques de l'Occident pour renforcer leur influence sur la scène internationale. Leur modèle politique et

social inspire de plus en plus des régimes qui, se disant excédés des « donneurs de leçons occidentaux », trouvent à Pékin ou à Moscou une justification de leur arbitraire et de leur gabegie.

Les dirigeants de pays démocratiques émergents, comme le Brésil ou l'Afrique du Sud, s'allient trop souvent à des pays autoritaires, comme l'Iran ou la Birmanie, et contribuent de la sorte à saper la force et la légitimité des droits humains, dont ils avaient pourtant bénéficié lorsque, dans l'opposition, ils étaient victimes de la répression.

Les responsables de gouvernements démocratiques reviennent eux aussi sur leurs engagements en faveur des droits de l'Homme et adoptent de plus en plus le discours du réalisme, paravent de toutes les démissions.

Au sein même des démocraties, des mouvements populistes et extrémistes manipulent les identités et exploitent le sentiment d'insécurité économique, sociale et politique pour insécuriser la démocratie.

Les enjeux déterminants 2010-2020

Face aux enjeux de la crise économique ou du réchauffement climatique, face à des centres de décision qui apparaissent de plus en plus éloignés, comme la Commission européenne ou l'Organisation mondiale du commerce, un terrible sentiment d'impuissance se développe, mettant en péril l'un des levains de la démocratie : la conviction que l'action citoyenne peut effectivement changer les choses et amener réformes et progrès.

La défense de la liberté, de l'égalité et de la fraternité face aux extrémismes identitaires mais aussi aux confusions bien intentionnées du « vivre ensemble » est plus que jamais essentielle. Il n'y a pas de respect entre les individus sans liberté de pensée et de conscience. Il n'y a pas de liberté sans égalité entre les êtres humains, quels que soient leur sexe, leur origine, leurs convictions philosophiques ou religieuses.

La lutte pour une conception renouvelée du bien commun, synonyme de fraternité dans un monde de plus en plus interconnecté, passe par cette revendication de la liberté de penser et de dire et non par sa mise en sourdine.

Finalement, l'un des défis les plus déterminants des 10 prochaines années devrait être la remise en cause, par des moyens démocratiques, d'une idéologie et d'un système économique qui ont non seulement créé de croissantes inégalités sociales, mais qui, surtout, les ont politiquement et moralement justifiées. La question sociale doit être replacée au cœur des réflexions sur la démocratie, par principe, mais aussi pour qu'elle ne soit pas instrumentalisée par ceux, intégristes religieux ou populistes, qui rêvent de durcir l'hiver démocratique.



Hervé Broquet est directeur du CREP
et chargé d'enseignement à l'école royale militaire



L'image

L'élection de Barack Obama, pleine d'espoirs, qui clôt une décennie globalement marquée par un recul des fondamentaux démocratiques.



2000 – 2010: quelle démocratie?

Incontestablement, l'évènement choc de la décennie, par les implications qu'il a eu et qu'il continuera d'avoir, est constitué par les attentats du 11 septembre 2001. On a souvent comparé, à tort, ces événements à ceux de Pearl Harbor. Mais, s'il y a un point commun, c'est le fait que « les Etats-Unis d'Amérique ont été l'objet d'une attaque soudaine et préméditée » comme l'affirmait le président Roosevelt dans son allocution du 8 décembre 1941. Pour la première fois depuis près de 60 ans, le caractère inviolable du sol américain n'a pu être préservé. On n'a pas en l'espèce à faire à une armée organisée mais à des groupes disséminés, prêts à mourir pour leur croyance dévoyée. Ces individus constituent une mosaïque tant sur les plans géographique (Afrique, Moyen-Orient, Asie) que social (intellectuels, personnes précarisées, nouveaux convertis...). La question qui se pose à mon sens est comment combattre ces terroristes alors que notre architecture militaire en ce compris le renseignement a été construite pour d'autres objectifs comme l'ont encore indiqué les failles dans la tentative d'attentat du 25 décembre 2009. Pour réussir dans cette lutte nous devons, outre les aspects mentionnés ci-avant, être en symbiose avec les populations locales les plus fragiles, les soutenir économiquement, médicalement, scolairement (les garçons comme les filles) ...Il faut le faire en partenariat avec des chefs locaux. Sur le plan politique, il est important de tenter de bâtir un système démocratique plus crédible et capable de se défendre fut-ce, dans un premier temps, avec l'aide de ses alliés. Facile à écrire confortablement installé dans son bureau mais je pense néanmoins que c'est une des meilleurs voix que l'on peut utiliser si on veut éviter l'enlisement de ce conflit.

Très brièvement, afin de ne pas trop dépasser le nombre de caractères demandés, il m'est difficile de ne pas mentionner la crise économique qui a explosé en 2008 et les terribles conséquences sociales qu'elle a engendrées. En tant que petit état, notre pays ne peut faire grand chose comme le démontre encore la situation d'Opel Anvers. Il nous faut mener une réflexion au niveau européen afin de limiter les ravages d'un capitalisme basé uniquement sur le profit et une vision dévoyée de la mondialisation.

Enfin, il faut souligner l'arrivée de Barack Hussein Obama à la présidence des USA. Les espoirs qu'il porte sont dignes d'un JFK. Les grandes espérances qu'il porte ne doivent pas être déçues.



En 2010, un hiver de la démocratie ?

Soyons clairs : c'est une expression que je n'aime pas ! Au niveau mondial, on n'a jamais connu autant d'états démocratiques. Que l'on pense, par exemple, à l'Amérique Latine et Centrale entre les années 70 et nos jours, à l'Afrique du Sud, depuis Mandela, à la vigueur de la démocratie indienne, la plus peuplée au monde, aux Etats qui ont retrouvé leur libertés à la chute du Mur, aux combats

des peuples qui en sont toujours privés, l'Iran, la Chine, le Zimbabwe et tant d'autres encore. Aujourd'hui, aucun dirigeant ne peut, le cas échéant, éviter une condamnation devant le tribunal pénal international.

Paradoxalement, c'est dans les pays de vieille démocratie que l'on se pose le plus de questions non pas qu'on y redoute un retour de la bête immonde mais qu'on y craigne un engourdissement relatif, qui n'est pas synonyme d'une hibernation, de certains citoyens car ici aussi, il convient de relativiser. Pour donner souffle et vie à la démocratie, il faut préalablement faire connaissance avec elle. C'est une des missions que le CREP s'est assignée depuis sa création. Il nous faut respecter les politiques (quel horrible mot que celui de politicien) sinon quelle valeur donnons-nous à nos élus ? En tant que citoyen, il nous faut également développer notre sens critique et apprendre à lire les médias qu'ils soient classiques ou plus récents (internet). A cet égard, deux pays européens posent particulièrement question : l'Italie de Berlusconi et dans une moindre mesure la France de Sarkozy (ex : prestation sur TF1 du lundi 25 janvier 2010). Il y a dans les deux cas une mainmise certaine ou une certaine emprise sur les leviers audiovisuels privés.

Les enjeux déterminants 2010-2020

Tenter de répondre à cette question, c'est partir sur des bases déjà connues et essayer de les extrapoler. Prenons à contrario l'exemple de la décennie 1981-1990 pour illustrer notre réflexion. Qui ainsi aurait pu imaginer, à la fin de la période précédente, les transformations extraordinaires auxquelles elle allait donner lieu ? Partant de cette approche, je définirai trois sphères d'investigation : le domaine national, les relations géopolitiques, les enjeux planétaires.

Le domaine national.

La question intra belge la plus importante à mon sens sera la forme que prendra l'évolution des relations entre nos deux grandes communautés. Il apparaît clairement que la substance de l'Etat fédéral se délite au profit des entités fédérées et des institutions européennes.

Les lignes de fractures nord-sud, sans être irrémédiablement compromises, continueront de poser problème au delà même de BHV ou de la question de la périphérie. Il appartiendra sur ce point au futur souverain d'être particulièrement prudent et vigilant.

Les relations internationales.

Plus que tout, je redoute les crispations identitaires non seulement entre extrémistes religieux monothéistes ou non mais aussi entre ethnies dont les fondements sont le plus souvent attisés pour des raisons (prise de pouvoir, manque d'eau...) qui n'ont rien à voir avec les raisons évoquées. A cet égard, il faut ne pas confondre les concepts de communauté qui définissent nos spécificités, nos identités et le communautarisme qui implique une exclusion des autres, une singularité meurtrière.

L'Iran constitue la région du monde dont les enjeux me semblent les plus préoccupants. Il existe un risque de déstabilisation induit par le chiisme majoritaire dans ce pays. Serait particulièrement visée l'Arabie Saoudite (via l'Iraq) et ses voisins des monarchies du golf à l'Ouest ainsi que le Pakistan au Sud et l'Afghanistan à l'Est. L'on doit également craindre la croissance des

mouvements salafistes (sunnites) qui revendiquent le retour à l'Islam des origines. Nous devons développer une vision stratégique qui parfois nous a manqué.

En ce qui concerne les migrants, nous devons nous attendre à des flux croissants. Au niveau de l'Union, nous devons avoir une réflexion commune et mieux accueillir ces personnes. A cet égard, la Belgique pourrait mieux faire. S'ouvrir à l'altérité est une véritable chance pour tous. Mais nous devons aussi avoir le courage de dire quelles sont les valeurs au nom desquelles cette ouverture est faite et sur lesquelles aucune transaction n'est possible (protection des droits de l'Homme, des enfants, égalité hommes-femmes...).

Les enjeux planétaires

Sans vouloir faire dans le convenu, la question non pas de la décennie qui s'ouvrira, mais des décennies qui s'ouvriront sera celle des changements climatiques et de leurs implications (maintien de la biodiversité, diversification des sources d'énergie, gestion des ressources alimentaires...). Il me semble également peu tenable, fut-ce moralement, de maintenir une large majorité d'être humains dans la misère, la faim, le manque de soins...alors que les régions les plus riches débordent de tout.

Enfin, comme je crois en l'Homme, j'espère en son cheminement au profit de l'Humanité au travers de ces recherches scientifiques et de leurs applications raisonnables. Faisons du seul endroit qui peut massivement nous abriter un espace de vie, de diversité et de culture.

